

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Andra participe à la journée mondiale des zones humides, sur le thème de l'agriculture

Contact presse

Nadège HABRANT
Chargée de communication
Tel. 03 25 92 33 56
nadege.habrant@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Les Centres industriels de l'Andra dans l'Aube proposent une conférence, vendredi 31 janvier, à 20h30, au bâtiment d'accueil du public intitulée : « Zones humides et agriculture dans l'Aube ».

Vendredi 31 janvier, à 20h30, Emmanuel Le Roy, chargé de mission biodiversité, à la Chambre d'agriculture de l'Aube présentera tout d'abord la notion de "zone humide", puis quelques exemples d'agriculture pratiquée dans ces zones. Il parlera ensuite de certaines actions menées au niveau national et déclinées localement dans le département de l'Aube comme par exemple dans la vallée de la Voire, autour de Lentilles, Chavanges...

La Chambre d'agriculture sensibilise les agriculteurs du territoire aux pratiques alternatives qui permettent de protéger la ressource en eau et de favoriser la biodiversité de ces écosystèmes. La mise en place de ces mesures agro-environnementales permet d'obtenir de meilleurs résultats pour tous.

En pratique :

Vendredi 31 janvier, à 20h30 : conférence « Zones humides et agriculture dans l'Aube » au bâtiment d'accueil du public des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube.

Renseignements auprès du service communication des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube au 03 25 92 33 04 ou à comm-centresaube@andra.fr

En détail :

Depuis 6 ans, l'Andra s'associe à cet événement dans le cadre de sa politique de développement durable.

La Journée mondiale des zones humides.

C'est le 2 février 1971 qu'a été signée la Convention sur les zones humides, dans la ville de Ramsar (Iran), au bord de la mer Caspienne.

Depuis la première Journée mondiale lancée en 1997, des organismes, des associations et des groupes de citoyens à tous les niveaux de la société profitent de l'occasion pour sensibiliser le public aux valeurs et avantages des zones humides, et rappeler les principes de la Convention de Ramsar.